



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	15
Procurations :	3
Votants :	18
Date de convocation :	12/01/2024
Votes Pour	18
Votes Contre	-
Abstentions	-

Séance du mercredi 25 janvier 2024 à 18 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATION : Jacques FAUBEC donne procuration à Jean-Michel BLAY, Brigitte LALANNE BAJON à Géraldine DUTREY, Martine DAREUX à Jacques GABRIEL.

ABSENT : Radouane KHABBAL,

SECRETAIRE : Karine BESSÉ.

Délibération n° 2024_011

3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Objet : Travaux d'effacement du réseau d'éclairage public : Dossier n°20220212

VU le dossier présenté en date du 1^{er} décembre 2022 par les Services du territoire d'Energies Gers ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de procéder à l'effacement des réseaux, notamment dans son centre-bourg ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec Territoire d'Energies Gers afin d'effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public rue du repos et rue de la Guérite.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 24 066,07€ HT diminué d'une subvention du STEG de 7 219,82€, soit un reste à charge pour la commune de 16 846,25€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total estimatif de 16 846,25€ HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.



Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

PAVIE, le 27 janvier 2024

Le Maire,

Jean Michel BLAY

